



**MAITRE NAGEUR
SAUVETEUR**

A F M S

Association pour la Formation aux Métiers du Sport



DEVENEZ MAITRE NAGEUR SAUVETEUR



La formation BP JEPS AAN

Le BP vous permet d'acquérir les techniques et compétences nécessaires à l'accueil de différents publics, assurer leur sécurité, animer, enseigner et promouvoir les activités aquatiques et de la natation au sein de vos structures professionnelles.

Le BPJEPS AAN est un diplôme d'Etat d'Educateur Sportif, délivré par le Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des Sports.

- Formation en alternance sur 9 mois
- 700 heures de formation à l'AFMS
- 500 heures d'alternance en structures professionnelles

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire du PSE1 et du BNSSA à jour de recyclage
- Retourner le dossier d'inscription dans les délais
- Avoir 2 lieux d'alternance et 1 financement de formation
- Valider les Tests de Sélection
- Avoir un casier judiciaire vierge

CONTENUS DE FORMATION

- ↳ Connaissance du milieu professionnel
- ↳ Conception et mise en oeuvre d'un projet d'animation au sein de la structure
- ↳ Découverte et maîtrise des techniques des activités aquatiques et de la natation
- ↳ Conduite d'animation et d'enseignement pour tous publics dans le champ des activités aquatiques et de la natation

TESTS DE SELECTION (TS)

Épreuve 1

↳ Entretien de motivation

Épreuve 2

↳ 400m nage libre chronométré

Épreuve 3

↳ Test d'aisance aquatique :
100m 4 nages chronométré



Les dossiers d'inscription sont à récupérer lors des journées d'informations ou bien par mail.

DOSSIER D'INSCRIPTION À LA FORMATION

À retourner avant le
14 juillet 2022
à l'AFMS

TESTS DE SELECTION (TS)

**VENDREDI 2
SEPTEMBRE 2022**

DATES DE FORMATION

DU
19 SEPTEMBRE 2022
AU
9 JUIN 2023

Contact : Christelle Chaux



cchaux@afms-loire.fr



04 77 91 17 05